

Lettre ouverte à Monsieur le Maire de Villebon/Yvette, en Mairie

Objet : installation d'un dispositif de télérelevé des consommations d'eau

Monsieur le Maire,

Plusieurs membres de l'association ont reçu une lettre de la Lyonnaise des Eaux concernant l'installation d'un dispositif de télérelevé consommation sur leur compteur d'eau. Ce courrier indique que cette installation a été décidée par la commune. Permettez-nous de nous étonner de cette décision, prise sans en informer la population, car cette installation n'est pas sans conséquence pour le consommateur. Nous tenons à vous informer que : • la fiabilité de ces dispositifs émetteurs radio n'est pas avérée (consommations transmises erronées, souvent largement supérieures à la réalité), • les ondes émises par ces compteurs nécessitent des relais et répéteurs, lesquels sont souvent installés par des sous-traitants de la Lyonnaise, dans les maisons et immeubles sans autorisation et, même comme relaté, sans en informer la Lyonnaise. Ces ondes radio utilisées par chaque branchement dans toutes les rues n'est pas sans danger pour la population, ne serait-ce que par les interférences générées et elle constitue une pollution radio supplémentaire. Comme vous le savez l'installation d'une telle tête n'est pas obligatoire et chacun peut s'y opposer, ce que ne mentionne pas la lettre reçue. Cette lettre renvoie simplement à un numéro de téléphone et devrait indiquer les conditions d'utilisation, les recours en cas de dysfonctionnement, le coût et la durée de vie des piles, le coût d'entretien etc. Nous vous demandons de rappeler à la population que cette installation ne peut être réalisée sans l'autorisation écrite des usagers. De plus, pour les personnes qui accepteraient l'installation de ces têtes émettrices, il convient de rappeler à la Lyonnaise des Eaux que les chiffres du compteur doivent rester visibles sur le compteur lui-même, afin d'éviter toute polémique sur les consommations transmises. Nous vous remercions des éclaircissements que vous pourrez apporter sur ces différents points. Pour l'ASEVI, Michèle Loeber > Michèle Loeber, Présidente Tél. 01 60 10 63 77 www.asevi.net